

Questions sur l'alphabétisation

Réponses
aux 59 questions
les plus fréquentes



Lire et Écrire

Nadia Baragiola, Laurent Berg, Catherine Bertholet, Samuel Colpaert, Anne Dauby, Sabine Denghien, Jean-Claude Dewinte, Anne Klinkenberg, Jacqueline Masson, Deborah Oddie et Catherine Stercq ont recueilli les questions et rédigé les réponses.

Kaligram a réalisé la conception graphique, les photographies et les illustrations.

Jacques Bosman a assuré la coordination de la publication.

Le Service de l'Éducation Permanente du Ministère de la Communauté française, la Région Wallonne, le Fonds Social Européen ont apporté leur soutien.



CULTURE
ÉDUCATION PERMANENTE



Une brochure publiée en coproduction par
Lire et Écrire Communauté française a.s.b.l.
et Lire et Écrire Wallonie a.s.b.l.

Troisième édition revue et corrigée en septembre 2006.
10.000 exemplaires ont été distribués suite aux deux premières
éditions (septembre 2003 et novembre 2004)

Adresse de commande :

Lire et Écrire Communauté française a.s.b.l.
Rue Antoine Dansaert, 2 A – 1000 Bruxelles
téléphone : 00 32 (0)2 502 72 01
télécopie : 00 32 (0)2 502 85 56
courriel : lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be
site web : www.lire-et-ecrire.be

Éditeur responsable :

Catherine Stercq – Rue A. Dansaert 2 A – 1000 Bruxelles

Introduction

Ce guide a été réalisé par un groupe de travailleurs qui, au sein de Lire et Ecrire, sont chargés de l'accueil du public et des relations avec les personnes susceptibles d'orienter ce public vers des cours d'alphabétisation.

Il est destiné à toute personne susceptible de rencontrer, dans son cadre professionnel, des personnes adultes analphabètes ou illettrées. Son ambition est d'aider ces "personnes-relais" à mieux connaître la problématique de l'alphabétisation, à comprendre les actions mises en place et à renseigner au mieux tous ceux qui sont à la recherche d'une formation d'alphabétisation.

Il a pour objectif d'apporter une première réponse aux questions qui nous sont les plus fréquemment posées.

Une table des matières, une bibliographie, un glossaire, un index par mots-clés et des adresses utiles complètent ce guide.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.



Table des matières

Section 1 • De l'analphabétisme

1. Analphabète, illettré, quelle différence? 12
2. Combien y a -t - il d'analphabètes en Belgique? 14
3. Quelle est la situation dans le reste de l'Europe?
Et dans le monde? 16
4. Comment se fait-il que des gens sortent
de l'école sans savoir ni lire ni écrire alors
que l'enseignement est obligatoire? 17
5. L'illettrisme est-il à mettre en liaison avec
des capacités intellectuelles limitées? 18
6. Quand estime-t-on qu'on n'est plus
analphabète? 19

Section 2 • De Lire et Ecrire

7. Depuis quand existe l'alphabétisation
des adultes? 22
8. Par qui est organisée l'alphabétisation ? 23
9. Depuis quand existe Lire et Ecrire? 24
10. Pourquoi a-t-on créé Lire et Ecrire? 25
11. Quelles sont les revendications de Lire et Ecrire? 26

12. Quelles sont les actions de Lire et Ecrire?	27
13. Avec quels moyens fonctionne Lire et Ecrire?	27

Section 3 • Des publics

14. Y a-t-il un profil type des personnes analphabètes ou illettrées?	30
15. Les analphabètes sont-ils tous des immigrés?	30
16. Quels pourcentages d'étrangers et de Belges y a-t-il dans les cours d'alphabétisation?	31
17. Les personnes qui suivent des cours d'alphabétisation sortent-elles toutes de l'enseignement spécial?	32
18. Y a-t-il plus d'hommes ou de femmes dans les cours d'alphabétisation?	33
19. Quelle tranche d'âge est la plus représentée dans les cours d'alphabétisation?	33
20. Quelle est la situation socioprofessionnelle des personnes qui suivent une formation d'alphabétisation?	34
21. En 2005, en Communauté française de Belgique, plus de 15.000 personnes ont suivi des formations alors qu'on estime à 400.000 le nombre de personnes en difficulté de lecture et d'écriture... Comment expliquer cet écart?	35
22. Qu'est-ce qui motive les analphabètes à s'inscrire aux cours?	36

23. Comment repérer les personnes en difficulté de lecture et d'écriture?	38
24. Que faire face à une personne analphabète?	40
25. Comment motiver des gens qui ne sont pas vraiment demandeurs d'une formation?	42
26. Une personne a-t-elle le droit de refuser de suivre une formation d'alphabétisation qu'on lui propose?	43

Section 4 • Des formations

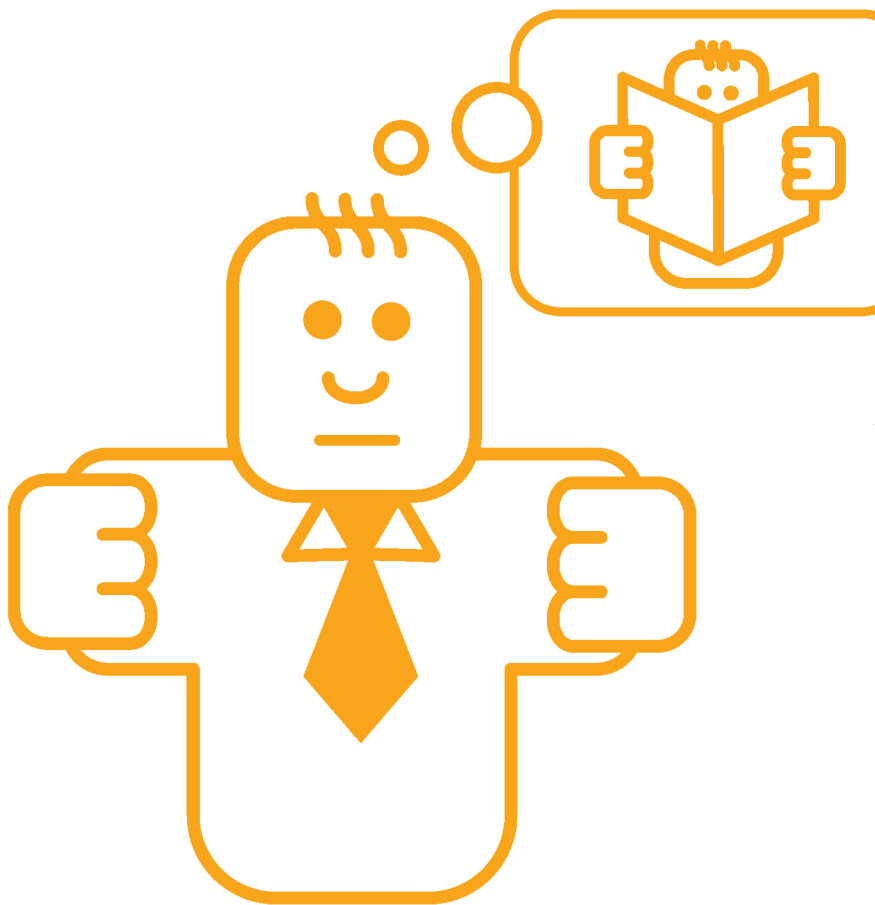
27. A qui s'adressent les cours d'alphabétisation?	46
28. A partir de quel âge peut-on suivre une formation d'alphabétisation?	47
29. Est-ce comme à l'école?	48
30. Quelles sont les activités proposées aux apprenants?	49
31. Avec une bonne méthode, n'importe qui pourrait-il alphabétiser?	50
32. Combien de temps faut-il pour apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte?	51
33. En quoi l'alphabétisation est-elle une action d'Education permanente?	52
34. L'alphabétisation, est-ce comme une formation au Forem ou à Bruxelles-Formation?	54
35. Trouve-t-on plus facilement du travail après la formation?	55

36. Après l'alphabétisation, y a-t-il d'autres formations?	56
37. Combien y a-t-il de personnes dans les groupes? Y a-t-il des cours individuels?	57
38. Y a-t-il des cours pour les Belges de souche?	58
39. Est-ce que ce sont des enseignants qui donnent cours?	59
40. Y a-t-il des formateurs bénévoles?	60
41. Combien y a-t-il de formateurs?	61
42. Y a-t-il des formations d'alphabétisation partout en Belgique?	62
43. Comment les candidats apprenants sont-ils accueillis et orientés par Lire et Ecrire?	63
44. Peut-on s'inscrire à tout moment?	64
45. Est-ce gratuit?	64
46. Y a-t-il des services de crèche-garderie pour les enfants dont les parents suivent les formations?	65
47. Comment les formations sont-elles organisées, selon quels horaires et quelle durée?	66
48. Obtient-on un diplôme à la fin de la formation?	67
49. Quand on est inscrit, doit-on suivre obligatoirement tous les cours?	68
50. Peut-on arrêter la formation en cours de route?	69
51. Peut-on suivre les cours aussi longtemps qu'on le désire?	70
52. Les présences au cours sont-elles contrôlées?	71

53. La formation donne-t-elle droit aux allocations familiales?	71
54. La formation apporte-t-elle un changement au statut de chômeur? De minimexé? D'invalidé?	72
55. Les personnes en formation continuent-elles à toucher les allocations de chômage, du CPAS, de la mutuelle?	73
56. Les chômeurs continuent-ils à aller pointer deux fois par mois?	74
57. Les frais de déplacement sont-ils remboursés?	74
58. Est-ce que venir en formation peut entraîner des ennuis?	75
59. Peut-il arriver de refuser quelqu'un ou d'exclure une personne des cours?	76

Annexes

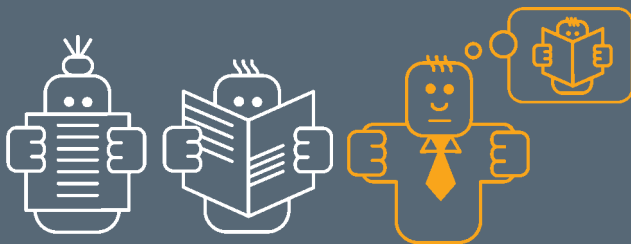
Index	79
Glossaire	83
Adresses utiles	85



Section 1

De l'analphabétisme





1 Analphabète, illettré, quelle différence?

Il n'existe pas de définition scientifique et universelle de l'analphabétisme et de l'illettrisme, donc des analphabètes et des illettrés. Ces notions sont des notions subjectives, qui dépendent de décisions arbitraires.

On distingue généralement:

- › **l'analphabète** comme étant une personne n'ayant jamais été en contact avec l'écrit, n'ayant jamais été à l'école
- › **l'analphabète fonctionnel** comme étant, selon la définition de l'UNESCO de 1958, *"une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne"*. Le plus souvent, cette personne a été à l'école sans pour autant y avoir acquis ces savoirs de base. Le terme **"illettré"**, utilisé en France, peut être considéré comme synonyme d'analphabète fonctionnel.



Mais que dit le “Petit Robert” en 2003:

Analphabète:

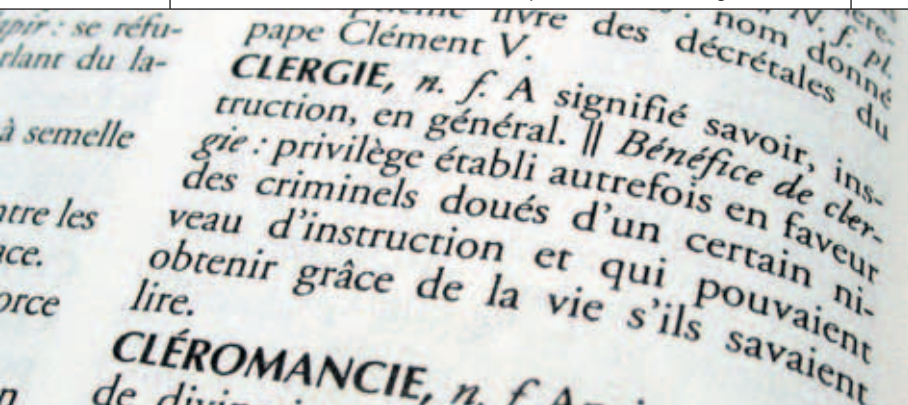
qui n’a pas appris à lire et à écrire (renvoi à illettré)

Illettré:

- › **vieilli:** *qui n’est pas lettré (renvoi à ignorant, inculte)*
- › **moderne:** *qui ne sait ni lire ni écrire (renvoi à analphabète)*
- › **spécialiste:** *qui est partiellement incapable de lire et écrire (renvoi à illettrisme)*

Ces mots peuvent donc être synonymes. C’est ainsi que nous les considérerons dans ce document, laissant leurs querelles aux spécialistes.

Extrait du Dictionnaire des mots rares et précieux - Editions Seghers

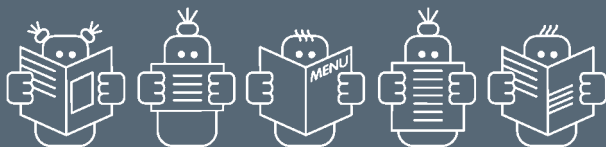


2 Combien y a-t-il d'analphabètes en Belgique?

Puisque l'analphabétisme est une notion subjective, il n'y a pas moyen de répondre à cette question.

Selon la définition que l'on donne, selon l'instrument de mesure que l'on utilise, les chiffres varieront de moins de 1% de la population adulte (si l'on considère qu'il suffit de savoir signer pour ne plus être analphabète) à 70% de la population adulte (si l'on considère que le niveau minimal de savoirs nécessaires pour s'insérer professionnellement dans notre société correspond au niveau de l'enseignement secondaire supérieur).

Recoupant plusieurs enquêtes, Lire et Ecrire estime que **10% de la population adulte** en Communauté française Wallonie-Bruxelles est analphabète ou illettrée. Cette estimation est une estimation minimaliste si on la compare aux résultats obtenus par les enquêtes menées dans les pays comparables.





Ainsi, l'enquête de l'OCDE sur la "littératie", menée en Communauté flamande en 1997, indique que 15 à 18% de la population adulte flamande ne dépasse pas le niveau le plus élémentaire, tel que défini par l'OCDE.

Mais ce qui importe, ce ne sont pas les chiffres. C'est que tous les adultes, *qui le souhaitent*, puissent trouver près de chez eux une formation d'alphabétisation de qualité adaptée à leurs besoins. Et ce qu'ils soient 400, 4.000, 40.000 ou 400.000.



Facture

N.Art.	Denomination
5030	JUPILER 24X25CL.
5055	COCA COLA 2 LITRE VP
5104	FANTA ORANGE 1L5
5299	SPA REINE 2L
5352	ORANGINA 33 CL BOITE
5935	CAND SUCRE ROUX CUBA 1K
6049	LISA LUXE 12R PAP.TOIL
8955	AJAX MULTI SPRAY 500ML
21121	LU PIMS CAKE ORANGE 150
21256	DEL MARQUISETTE 175 GR
20380	ARTICLES AU POIDS
	CHOKLA-BAR POIDS
	BON FOURNISSEUR

3 Quelle est la situation dans le reste de l'Europe? Et dans le monde?

En 2002, selon l'UNESCO, on compte 875 millions d'adultes illettrés, dont 2/3 de femmes.

Ce qui représente un pourcentage moyen de 21% de la population mondiale. Ce pourcentage est très variable d'un pays à l'autre.

Dans les pays industrialisés, la situation est semblable à celle de la Belgique.

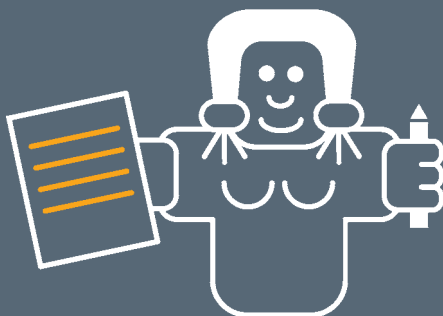
4 Comment se fait-il que des gens sortent de l'école sans savoir ni lire ni écrire alors que l'enseignement est obligatoire?

On constate effectivement que près de 10% des jeunes sortent de l'école en situation d'illettrisme.

Les causes de ces échecs sont multiples. Elles peuvent être d'ordre individuel, sociofamilial, socioculturel, sociocognitif... Elles sont cependant toujours liées à la relation difficile, voire antagoniste, entre une appartenance sociale et le "monde des savoirs scolaires".

Une enquête auprès des adultes ayant été scolarisés en Belgique et suivant des cours d'alphabétisation a montré que ces personnes:

- › ont connu un échec précoce, entraînant l'arrêt du processus d'apprentissage, le décrochage hâtif, de nombreux redoublements;
- › n'ont pas bénéficié d'un soutien pédagogique adapté;
- › ont ressenti un fort sentiment de rejet de la part de l'institution scolaire;
- › ne se sont pas senties reconnues dans un cadre culturel éloigné de leur milieu familial d'origine.



5 L'illettrisme est-il à mettre en liaison avec des capacités intellectuelles limitées?

Non. L'illettrisme n'est pas dû à des capacités intellectuelles limitées mais bien à un arrêt trop précoce de l'apprentissage ou à des difficultés scolaires qui peuvent être résolues dans un autre contexte.

Les actions de la majorité des associations d'alphabétisation ne s'adressent pas aux personnes qui souffrent de handicap mental.

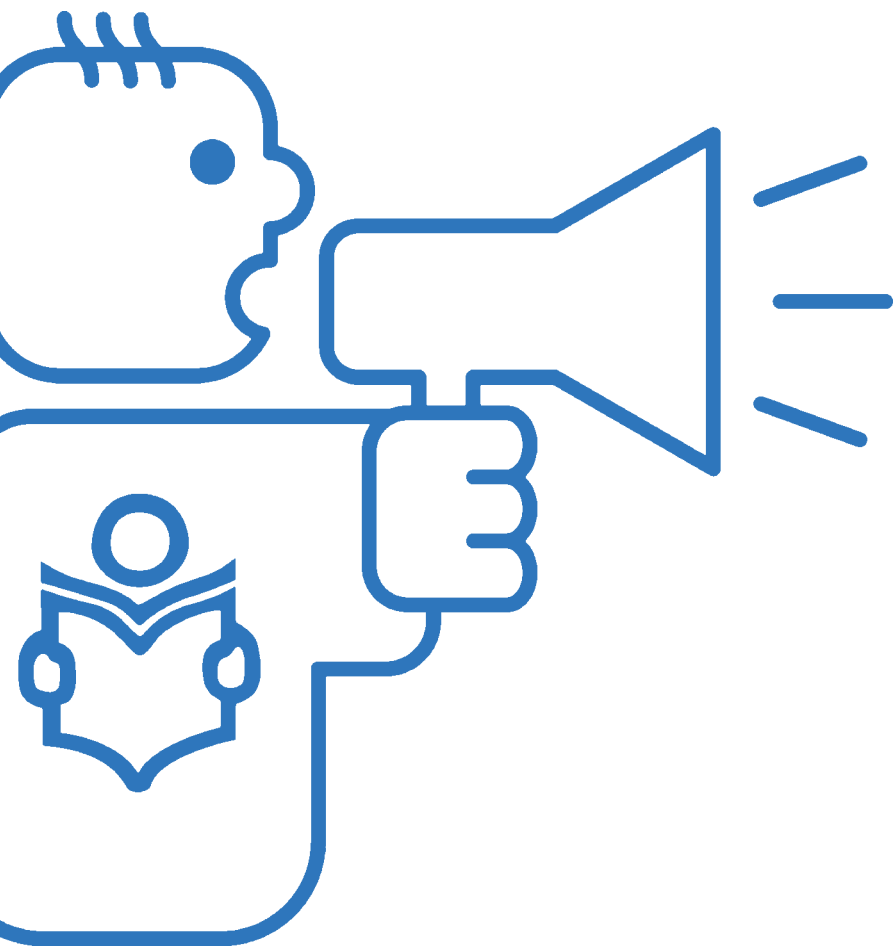
6 Quand estime-t-on qu'on n'est plus analphabète?

Comme nous l'avons relevé à la question 1, la notion d'analphabétisme est éminemment subjective et relative. Chacun définit les savoirs de base qu'il estime nécessaires pour mener à bien ses projets, en fonction de son environnement.

Certains arrêtent les cours satisfaits de savoir écrire leur adresse, d'autres veulent savoir lire le journal, écrire un roman, ...

Pour sa part, Lire et Ecrire estime que le champ de l'alphabétisation recouvre les savoirs de base acquis à l'issue de l'enseignement primaire.

Pour L'UNESCO, n'est plus analphabète toute personne qui *“a acquis les connaissances et compétences indispensables à l'exercice de toutes les activités où l'alphabétisation est nécessaire pour jouer efficacement un rôle dans son groupe et sa communauté, et dont les résultats atteints en lecture, écriture et arithmétique sont tels qu'ils lui permettent de continuer à mettre ces aptitudes au service de son développement propre et du développement de la communauté, et de participer activement à la vie du pays”*.



Section 2

De Lire et Ecrire

0800 33 800.

HORLOGE PARLANTE



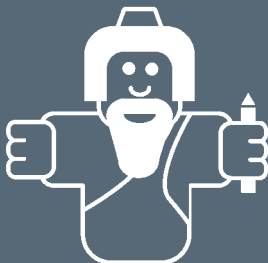
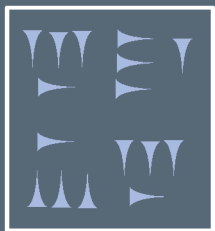
1300

Pour connaître l'heure exacte, 24h sur 24

Tarif: prix d'une communication nationale

◆ HELPDESK

Pour une information sur les services de renseignements
les communications internationales manuelles
télégraphique: **0800 33 040**, accessible per
du lundi au vendredi de 9h à 17h.



7 Depuis quand existe l'alphabétisation des adultes?

Si l'alphabétisation a existé de tout temps, c'est à la fin des années 60 que des initiatives d'alphabétisation pour migrants, portées par des militants bénévoles, se sont multipliées et développées dans les principales villes du pays. Ces associations, qui existent encore aujourd'hui, sont à la base du développement et de la structure actuelle de l'alphabétisation en Communauté française.

Au début des années 80, deux d'entre elles, ATD-Quart-Monde et le Collectif d'Alphabétisation, ont constaté la persistance de l'analphabétisme parmi la population belge et ont attiré l'attention des pouvoirs publics et des mouvements ouvriers sur cette problématique.

8 Par qui est organisée l'alphabétisation?

Aujourd'hui, en Communauté française, des cours d'alphabétisation sont organisés par une dizaine d'écoles de Promotion sociale, par une trentaine de services publics, principalement des CPAS, et par environ 150 associations d'alphabétisation, dont Lire et Ecrire.

En 2005, ces formations ont accueilli plus de 15.000 personnes.

Rares sont les associations qui se consacrent exclusivement à l'alphabétisation. La plupart ont créé des cours d'alphabétisation pour répondre aux demandes des personnes qui participaient à leurs activités ou s'adressaient à elles pour l'un ou l'autre service.

Ces associations sont donc très diverses : associations d'éducation permanente, de développement communautaire, maisons de quartiers, maisons de jeunes, écoles de devoirs, ...

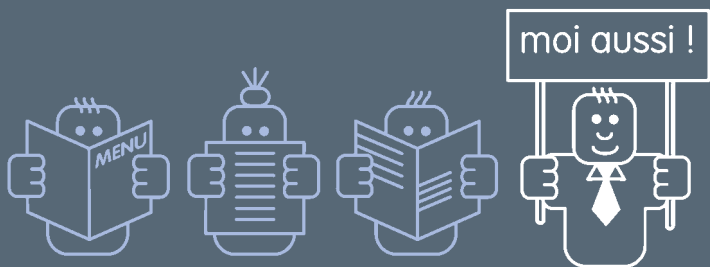
Certaines reposent entièrement sur le volontariat; d'autres ne travaillent qu'avec des salariés.

9 Depuis quand existe Lire et Ecrire?

Lire et Ecrire a été créée en 1983, par 4 associations de formation continue et d'éducation permanente, portées par les mouvements ouvriers organisés, chrétien et socialiste.

Lire et Ecrire est actuellement structurée en 9 régionales couvrant l'ensemble du territoire. Elles sont réunies dans une coordination générale couvrant la Communauté française et dans deux coordinations régionales, l'une bruxelloise, l'autre wallonne.





10 Pourquoi a-t-on créé Lire et Ecrire?

Lire et Ecrire s'est donné trois grands objectifs:

- Attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur le problème de l'analphabétisme des adultes et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions;
- Démultiplier en Communauté française les lieux de formations pour adultes peu ou pas alphabétisés;
- Chercher les moyens et créer les structures les plus susceptibles de contribuer à lutter efficacement contre l'analphabétisme en Communauté française.

Pour Lire et Ecrire, il s'agit de revendiquer pour **tous** le droit à l'alphabétisation, c'est-à-dire:

- › Que chacun ait le droit de choisir librement une formation répondant à ses attentes et à ses besoins, ait le droit de poursuivre cette formation le temps qu'il juge nécessaire pour atteindre ses objectifs;
- › Que chacun puisse trouver près de chez lui une alphabétisation de qualité, reconnaissant ses expériences et ses savoirs, ses capacités et ses rythmes d'apprentissage, sa culture et sa communauté;
- › Que chacun puisse apprendre à lire et à écrire, mais aussi qu'il ait le droit de questionner et de réfléchir, de recourir à l'imagination et à la création, d'écrire et lire son histoire;
- › Que chacun puisse accéder à une réelle participation économique, sociale, culturelle et politique, car sans cette participation, il n'y a pas de raison d'apprendre...

12 Quelles sont les actions de Lire et Ecrire?

Lire et Ecrire mène plusieurs types d'actions.

Elle organise des cours d'alphabétisation et propose différents services tels l'accueil et l'orientation du public, la formation de formateurs, le conseil pédagogique, des centres de documentation, l'édition et la diffusion de matériel pédagogique.

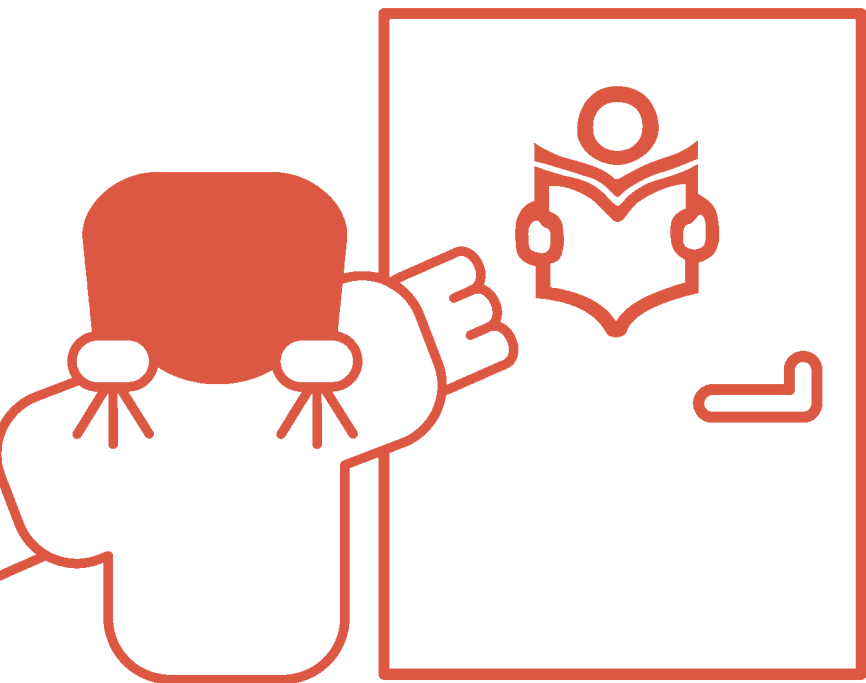
Lire et Ecrire mène aussi des interpellations politiques, met en œuvre des campagnes de sensibilisation, réalise des études et des recherches.

13 Avec quels moyens fonctionne Lire et Ecrire?

Lire et Ecrire fonctionne avec des subsides des pouvoirs publics belges, principalement de la Communauté française et des Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, et des financements européens. Ainsi qu'avec l'engagement et l'enthousiasme de tous: apprenants et formateurs, salariés comme bénévoles.

Lire et Ecrire est une asbl reconnue comme organisation générale d'Education permanente. Les régionales wallonnes sont également reconnues comme organismes d'insertion socioprofessionnelle.

Toc!Toc!



Section 3

Des publics





14 Y a-t-il un profil type des personnes analphabètes ou illettrées?

Non. Il n'y a pas de profil type de ces personnes. Ces publics sont extrêmement diversifiés. Et ce, tant au niveau de leurs histoires de vie, de leurs parcours scolaires, de leurs situations familiales et socio-professionnelles, de leurs cultures, de leurs acquis et de leurs projets.

15 Les analphabètes sont-ils tous des immigrés?

Non. Il existe aussi des personnes belges en situation d'analphabétisme.

16 Quels pourcentages d'étrangers et de Belges y a-t-il dans les cours d'alphabétisation?

De manière générale, dans les cours d'alphabétisation il y a environ 20% de Belges et 80% d'étrangers. Cependant la situation est très différente entre Bruxelles (plus de 80% d'étrangers) et la Wallonie (75% d'étrangers) ainsi que d'une région à l'autre (50% des apprenants sont belges dans la région du Hainaut occidental), et d'une association à l'autre.



17 Les personnes qui suivent des cours d'alphabétisation sortent-elles toutes de l'enseignement spécial?

Non. Seulement 4% des personnes qui suivent les cours d'alphabétisation ont fréquenté l'enseignement spécial.

Rappelons que près de 10% des jeunes sortent de *l'enseignement primaire normal* sans avoir obtenu le Certificat d'Etude de Base. Et la majorité d'entre eux ne rattraperont pas leurs lacunes au cours de leur scolarité secondaire.

Il faut également souligner que la fréquentation de l'enseignement spécial de type 1 est très souvent davantage liée à des problèmes sociaux qu'à des problèmes cognitifs.





18 Y a-t-il plus d'hommes ou de femmes dans les cours d'alphabétisation?

Il y a une majorité de femmes dans les cours (64% en 2005)

19 Quelle tranche d'âge est la plus représentée dans les cours d'alphabétisation?

En 2005, la majorité (67%) du public a entre 26 et 50 ans, 22% a maximum 25 ans et 11% a moins de 50 ans.



20 Quelle est la situation socioprofessionnelle des personnes qui suivent une formation d'alphabétisation?

En 2005, 30% dépendent du CPAS; 19% sont des femmes au foyer; 22% sont demandeurs d'emploi (...) étudiants, demandeurs d'asile ou détenus.

21 En 2005, en Communauté française de Belgique, plus de 15.000 personnes ont suivi des formations alors qu'on estime à 400.000 le nombre de personnes en difficulté de lecture et d'écriture... Comment expliquer cet écart?

En dehors du fait que l'offre est effectivement insuffisante pour répondre à la demande, ces personnes peuvent:

- › ignorer que des cours existent;
- › vivre mal leur situation d'analphabétisme, ne pas parvenir à vaincre peurs et tabous et ne pas oser franchir le pas et pousser la porte d'une association;
- › ne pas vouloir apprendre à lire et à écrire;
- › ne pas éprouver le besoin de s'inscrire dans une formation;
- › ne pas se considérer comme analphabète, ne pas se reconnaître dans ce que la société appelle "analphabète".

D'autre part des problèmes de mobilité (absence de moyens de transports en milieu rural) et des problèmes d'horaires (peu adaptés aux travailleurs, par exemple) constituent également des freins à la participation.

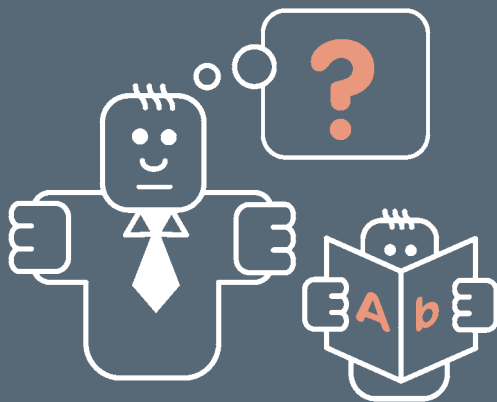
22 Qu'est-ce qui motive les analphabètes à s'inscrire aux cours?

On constate que les personnes viennent le plus souvent s'inscrire quand elles vivent une situation de changement: veuvage, départ des enfants, enfants qui rentrent à l'école, perte d'emploi, ...

Situation qui entraîne de nouveaux besoins ou de nouvelles disponibilités et possibilités.

Apprendre à lire et à écrire n'est jamais une fin en soi mais un moyen pour:

- › se débrouiller dans la vie courante
- › devenir plus autonome dans ses démarches administratives, sa vie familiale, ses déplacements, ses loisirs, ...
- › pouvoir se servir de nouveaux outils de communication
- › trouver du travail
- › suivre d'autres formations
- › obtenir un diplôme
- › acquérir plus de confiance en soi
- › reconstruire une image positive de soi
- › pouvoir suivre la scolarité de ses enfants



- › pouvoir s'informer, développer ses connaissances, s'épanouir personnellement
- › participer à la vie sociale, politique et culturelle
- › accéder au monde de l'écrit et au plaisir de lire et d'écrire
- › écrire l'histoire de sa vie
- › ...

23 Comment repérer les personnes en difficulté de lecture et d'écriture?

Les personnes analphabètes n'osent pas toujours parler de leur situation et il n'y a pas toujours de signes et de comportements visibles à partir desquels on peut reconnaître un analphabète.

On peut cependant être attentif à une série d'indices:

- › Un parcours scolaire chaotique et une absence de diplôme
- › Des difficultés à s'exprimer et à produire un récit cohérent (chronologie et emploi des temps, articulateurs logiques, syntaxe et vocabulaire approximatifs, ...)





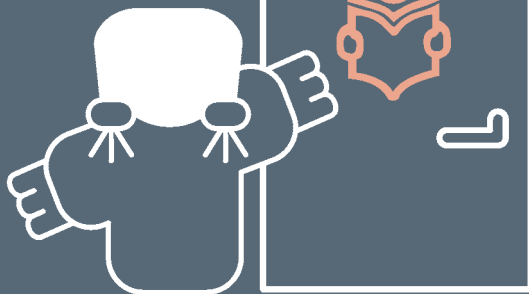
- › Réticence, voire refus, sous différents prétextes, de remplir ou de lire des documents (“j’ai oublié mes lunettes”, “je les remplirai à la maison”, “pouvez-vous me dire quelles sont les offres d’emploi”, “je suis dyslexique”, ...)
- › Refus d’une formation professionnelle, d’un poste de travail, d’une augmentation de ses responsabilités, ...
- › Ecriture laborieuse de son nom et de son adresse
- › ...

L'expérience a montré qu'il est préférable d'en parler et qu'une discussion sur le sujet a des effets positifs car cela permet de dédramatiser la situation.

Pour faciliter la discussion:

- › Essayer d'en parler le plus normalement possible
- › Dire qu'il y a beaucoup de personnes qui rencontrent le même problème
- › Faire apparaître que ce n'est pas une question de "tare" personnelle, que la personne n'est pas responsable de cette situation
- › Souligner et valoriser les autres savoirs et compétences de la personne
- › Dire qu'il est possible de faire quelque chose, notamment de suivre des cours pour adultes
- › Dire que ce ne sera pas comme à l'école
- › Proposer d'aider à établir le premier contact avec Lire et Ecrire
- › ...

Toc!Toc!



Il est également important d'analyser les demandes et besoins réels de la personne et de ne pas lui proposer, comme seule et unique solution, une formation d'alphabétisation.

La priorité de la personne peut être de régler des problèmes de survie, des problèmes personnels ou sociaux, de trouver du travail, de participer à d'autres types d'activités, ...

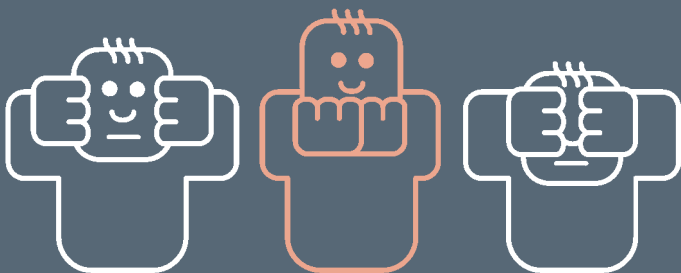
25 **Comment motiver des gens qui ne sont pas vraiment demandeurs d'une formation?**

L'alphabétisation n'est pas "le remède" à tous les maux et ne doit pas "être prescrite" à tout prix.

Il peut y avoir de bonnes raisons de ne pas s'alphabétiser: ce n'est que si l'on pense que la maîtrise de la lecture et de l'écriture va pouvoir effectivement améliorer sa situation que l'on peut décider de s'investir dans l'alphabétisation.

Il s'agit de prendre le temps de comprendre la situation de chaque personne, de voir ce qui est susceptible de lui convenir, de s'interroger avec elle sur la nature des difficultés rencontrées, de l'aider à définir ses priorités et d'identifier les freins qui s'opposent à la réalisation de ses objectifs.



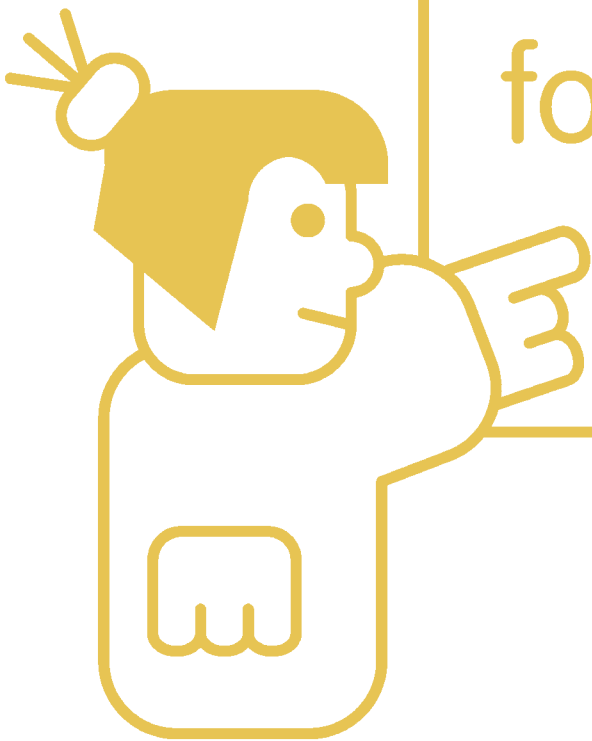


26 Une personne a-t-elle le droit de refuser de suivre une formation d'alphabétisation qu'on lui propose?

Oui. Pour Lire et Ecrire, suivre une formation en alphabétisation ne peut être qu'un acte volontaire. Il est en effet impossible d'apprendre à lire sous la contrainte.

Cependant il existe actuellement une forte pression sociale à la formation. De plus certaines personnes subissent des pressions de la part des CPAS, conditionnant l'octroi de l'aide sociale à la fréquentation d'une formation. Il en va parfois de même auprès de certains services de l'Onem...

Dans les cas de refus ou de résistance, le rôle de l'association est de prendre contact avec le "prescripteur" pour engager la discussion entre les différents acteurs concernés.



Section 4

Des formations

Extrait de *La belle coquetière* - t. 2 - Servais - Editions Dupuis



27 A qui s'adressent les cours d'alphabétisation?

Les cours d'alphabétisation s'adressent à toute personne de plus de 18 ans, belge ou étrangère, pour autant:

- › qu'elle n'ait jamais été scolarisée, ou
- › qu'elle ait été scolarisée sans avoir obtenu aucun diplôme, ou
- › qu'elle ait été scolarisée en ayant obtenu au maximum un diplôme primaire, sans pour autant maîtriser les savoirs de base.

Les cours d'alphabétisation s'adressent aux étrangers, qu'ils parlent ou non le français, **pour autant qu'ils répondent à ces mêmes critères et donc qu'ils ne maîtrisent pas l'écrit dans leur langue.**

Les étrangers scolarisés au-delà de ces critères ne doivent normalement pas être orientés vers l'alphabétisation mais bien vers les cours de Français Langue Etrangère organisés notamment par l'enseignement de Promotion Sociale.

Consignes de sécurité: Conserver le récipient à l'écart de toute source d'ignition.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition.
Ne pas respirer les vapeurs. Éviter les charges électrostatiques.



**CENTRE ANTI-POISON
ANTIGIFCENTRUM
(070) 245 245**

Fabricado en/Fabricatie in
Rue du Damier, 26
N-1000 BRUXELLES

EU

pour/voor
para/para
Dambordstraat, 26
RGEIEB 558.08

28 A partir de quel âge peut-on suivre une formation d'alphabétisation?

L'enseignement étant obligatoire jusqu'à 18 ans, les formations s'adressent aux plus de 18 ans.

Par ailleurs, plusieurs associations d'alphabétisation organisent également des écoles de devoirs et participent à des projets d'appui scolaire.

29 Est-ce comme à l'école?

Lire et Ecrire propose des formations basées sur une **pédagogie active adaptée aux adultes**.

Lire et Ecrire développe une approche pédagogique respectant les personnes, suivant leur rythme d'apprentissage, prenant en compte leur histoire individuelle et collective, liée aux problèmes qu'elles ont à affronter dans leur vie quotidienne, favorisant la solidarité, le respect des différences, l'autonomie et la participation à la transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels en rapports justes et égaux.

- › Le plus souvent, les formations se déroulent en groupes d'environ 12 personnes.
- › Ces groupes peuvent être organisés de diverses manières: en fonction d'un projet, du niveau de connaissance, ...
- › Il n'y a pas de programme préétabli, les formateurs s'adaptant aux projets et besoins de chacun.
- › Les apprentissages sont basés sur les expériences vécues par les membres du groupe et leurs centres d'intérêt.
- › Les supports, outils et démarches utilisés sont variés.

30 Quelles sont les activités proposées aux apprenants?

L'offre de formations varie d'une association à une autre. On peut y retrouver des formations centrées sur l'expression orale, la lecture, l'écriture, les mathématiques. Des activités variées sont aussi proposées telles que: ateliers d'écriture, arts plastiques, théâtre, visites culturelles, histoire, vie sociale, initiation à l'informatique et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, ...





31 Avec une bonne méthode, n'importe qui pourrait-il alphabétiser?

Non. Aucun manuel tout fait ne peut permettre d'alphabétiser. Être formateur ce n'est pas appliquer des recettes toutes faites mais être capable de construire ses outils et d'adapter sa méthodologie en fonction du public. Cela nécessite une formation spécifique, des capacités relationnelles et pédagogiques, un questionnement et une recherche permanente.

32 Combien de temps faut-il pour apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte?

Ce temps est variable en fonction de chaque personne et peut dépendre de nombreux facteurs tels que:

- › le niveau de connaissance préalable,
- › le rythme d'apprentissage,
- › la disponibilité, le nombre d'heures de formation par semaine, le travail effectué ou non à domicile,
- › l'âge, l'histoire personnelle, la motivation de la personne,
- › l'adéquation du modèle pédagogique et des outils utilisés par le formateur

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture est particulièrement complexe. Il met en jeu de multiples éléments et de nombreux savoirs.

Rappelons-nous qu'un enfant de 6 ans qui rentre en 1^{ère} primaire, en maîtrisant tous les nombreux pré-requis nécessaires, va bénéficier chaque année de 400 heures de cours centrés sur la lecture et l'écriture.

Et qu'un adulte qui suit 4 heures de cours par semaine, pendant un an, bénéficie de 160 heures de cours au maximum...

Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès à l'éducation doit être ouvert en pleine égalité à tous.

33 En quoi l'alphabétisation est-elle une action d'Education permanente?

L'alphabétisation peut être un outil d'émancipation et dès lors s'inscrire dans le champ de l'Education permanente, si l'on considère que:

- › l'alphabétisation n'est jamais une fin en soi.
Il s'agit toujours d'apprendre à lire pour... *pour aider les enfants, pour trouver du travail, pour sortir de chez soi, pour entrer dans la société, mais aussi pour se débrouiller seul, pour être libre, pour mieux comprendre le monde, pour savoir se défendre;*
- › alphabétiser c'est donner des outils – parmi d'autres – *pour comprendre le monde, pour s'y situer, pour développer ses capacités d'analyse et de réflexion critique, pour y agir socialement, économiquement, culturellement et politiquement;*

- alphabétiser c'est aussi vouloir que tous puissent avoir le droit d'apprendre, c'est-à-dire, *le droit de lire et d'écrire, le droit de questionner et de réfléchir, le droit à l'imagination et à la création, le droit de lire son milieu et d'écrire l'histoire, le droit d'accéder aux ressources éducatives, le droit de développer ses compétences individuelles et collectives...*;
- l'alphabétisation suppose non l'enfermement dans des situations d'exclusion mais implique la pleine participation de tous, participation qui est à la fois le but et la condition de l'apprentissage.

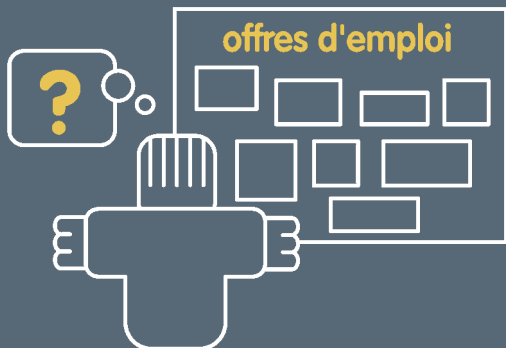


34 L'alphabétisation, est-ce comme une formation au Forem ou à Bruxelles-Formation?

L'alphabétisation s'adresse à tous les publics et pas exclusivement aux demandeurs d'emploi. De plus, le but de l'alphabétisation – acquérir les savoirs de base – est beaucoup plus large que celui de l'insertion socioprofessionnelle. Les modes d'organisation sont également très variés et très souples pour s'adapter au mieux aux demandes et aux besoins du public.

Cependant, le Forem (en Wallonie) et Bruxelles-Formation reconnaissent l'alphabétisation comme un élément du parcours d'insertion des demandeurs d'emploi analphabètes.

Ils reconnaissent donc certaines associations d'alphabétisation comme organismes d'insertion socioprofessionnelle. Les formations d'alphabétisation pour demandeurs d'emploi, organisées par ces associations, sont alors assimilées aux formations professionnelles et soumises aux mêmes conditions.



35 Trouve-t-on plus facilement du travail après la formation?

L'alphabétisation peut effectivement aider à (re)trouver du travail, même s'il ne s'agit pas d'apprendre un métier.

En effet, suivre une formation non seulement améliore le niveau des connaissances de base mais surtout développe un réseau de relations, la confiance en soi, l'autonomie et donne un nouveau dynamisme.

L'alphabétisation peut aussi permettre d'accéder à des (pré)formations professionnelles.

Pour ceux qui ont déjà un emploi, l'alphabétisation peut aussi permettre d'en assurer le maintien ou de gravir un échelon au sein de l'entreprise.

36 Après l'alphabétisation, y a-t-il d'autres formations?

Après une formation en alphabétisation, les personnes qui le souhaitent, devraient pouvoir trouver la formation qu'ils désirent, que ce soit dans le cadre d'EFT, d'OISP, de l'enseignement de promotion sociale, de l'IFPME, du FOREM, de Bruxelles-Formation, d'associations d'Education permanente, ...

Cependant nous constatons que, malgré le soutien des associations d'alphabétisation, l'accès à une autre formation est parfois très difficile. Notamment en raison d'une offre insuffisante qui pousse à la sélection et à l'augmentation du niveau de compétences exigées à l'entrée d'autres formations.





37 Combien y a-t-il de personnes dans les groupes? Y a-t-il des cours individuels?

Le plus souvent, les cours se donnent en groupe. La dynamique d'un groupe avec tout ce qu'elle implique d'échanges, d'écoute, de solidarité, ..., est importante dans le processus d'apprentissage.

La taille des groupes peut varier de 4 à 15 apprenants.

Il existe également des formules de travail individuel et personnalisé en complément du travail de groupe ou pour répondre à certains cas spécifiques.

De manière générale, les cours ne sont pas organisés sur base de la nationalité ou de la langue d'origine. Nous pensons en effet que la mixité constitue un enrichissement humain et culturel appréciable.

Bien sûr, il n'y aura pas de Belges dans un groupe d'apprentissage du français oral et il pourra y avoir une majorité de Belges dans un groupe d'apprentissage de la langue écrite.

Cependant on constate que les Belges de souche ont souvent beaucoup de difficultés à franchir la porte d'un cours d'alphabétisation, difficultés parfois renforcées par le fait de se retrouver isolé au sein d'un groupe composé d'immigrés.

Aussi, certaines associations, particulièrement attentives à ce problème, mettent en place diverses initiatives pour faciliter leur participation.



39 Est-ce que ce sont des enseignants qui donnent cours?

Etre formateur en alphabétisation est un métier spécifique auquel les enseignants ne sont a priori pas préparés.

La formation initiale des formateurs est très diversifiée. Cependant, la majorité d'entre eux ont effectivement un diplôme à orientation pédagogique ou psychosociale.

Quel que soit le diplôme de départ, enseignant ou non, les formateurs suivent des modules de formation continue, spécifiques au métier de formateur en alphabétisation.

Les bénévoles assurent actuellement 19% de l'offre de formation. La majorité d'entre eux ont un diplôme à orientation pédagogique.

Actuellement les bénévoles permettent d'élargir l'offre et d'ainsi mieux répondre à la demande.

Mais Lire et Ecrire estime que le bénévolat ne doit pas exister par défaut. L'alphabétisation est un droit essentiel dont le financement doit être supporté par les pouvoirs publics: les besoins doivent être couverts par des formateurs salariés.

Toutefois le bénévolat peut avoir toute sa raison d'être lorsqu'il apporte un plus aux actions d'alphabétisation tout en permettant à des citoyens de s'impliquer dans une action collective.

Comme les formateurs salariés, les bénévoles sont tenus de suivre des modules de formation.

Parler pour apprendre Apprendre pour parler

Fiches et conseils pédagogiques
pour animer des classes de français
langue étrangère et seconde
- adolescents et adultes -

Ouvrage collectif
donné par Lire et Ecrire,
nationale de Vervie

41 Combien y a-t-il de formateurs?

En 2005, 1.414 personnes ont participé aux actions d'alphabétisation dont 1.075 en tant que formateurs.

48% de ces personnes sont bénévoles.

Cependant, les bénévoles travaillant souvent à temps réduit, leur temps de travail représente 19% du temps de travail total.



42 Y a-t-il des formations d'alphabétisation partout en Belgique?

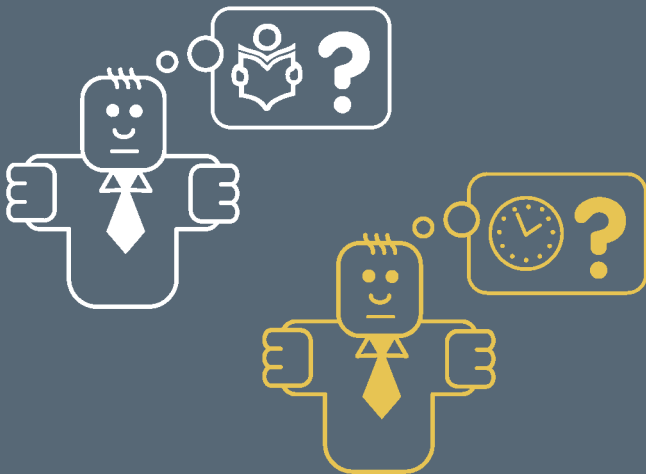
Aujourd'hui, 150 associations, une trentaine de services publics et une dizaine d'écoles de Promotion sociale organisent des actions d'alphabétisation dans plus de 200 lieux répartis sur l'ensemble de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

A Bruxelles des formations sont offertes dans toutes les communes. Cependant, en Wallonie, en 2005, malgré le nombre important d'opérateurs d'alphabétisation, un peu plus d'un tiers des communes francophones offrait effectivement des formations en alphabétisation.

En Flandre, il existe 29 centres de formation de base, organisant au besoin des cours délocalisés, subsidiés par le ministère de l'Education.

43 Comment les candidats apprenants sont-ils accueillis et orientés par Lire et Ecrire?

Chaque personne est reçue en entretien particulier. Elle est orientée vers le groupe le plus adapté à sa demande et à ses besoins, en tenant compte des places disponibles dans les associations ainsi que des contraintes d'horaire, de déplacement, ...

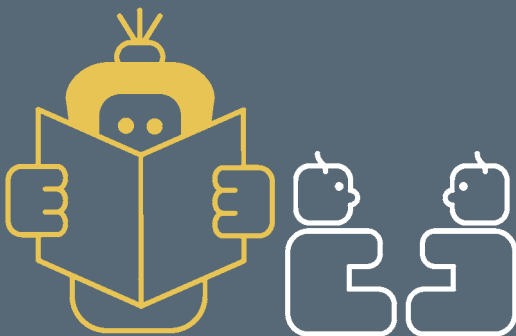


44 Peut-on s'inscrire à tout moment?

L'accueil et l'inscription sont possibles à tout moment. Les formations débutent en septembre et en janvier. Dans certaines associations, l'entrée peut s'effectuer tout au long de l'année, en fonction des places disponibles.

45 Est-ce gratuit?

Oui. Sauf auprès de certaines associations qui demandent une participation modique aux frais.



46 Y a-t-il des services de crèche-garderie pour les enfants dont les parents suivent les formations?

La plupart des associations n'organisent pas elles-mêmes un service de garderie pour enfants. Certaines travaillent en partenariat avec d'autres services organisant la garde d'enfants.

En Wallonie, si l'apprenant a un contrat de formation avec le Forem, il pourra bénéficier d'une intervention financière dans les frais de garderie.

47 Comment les formations sont-elles organisées, selon quels horaires et quelle durée?

Chaque association possède sa propre organisation.

On relève néanmoins quelques constantes:

- › Les horaires de cours proposés sont diversifiés pour répondre au mieux aux besoins et aux diverses demandes.
- › La majorité des formations sont organisées à raison de 4 à 8 heures par semaine mais certaines associations proposent des formations de 15 heures et plus.
- › Différents groupes et ateliers sont proposés, en fonction des niveaux et/ou des projets.
- › Les cours sont organisés sur base d'une année scolaire, en un ou deux modules.
- › Le rythme des cours est généralement aligné sur le calendrier scolaire.
- › Les cours ont parfois lieu dans des locaux décentralisés.
- › La majorité des associations proposent des cours mixtes et accueillent toutes les nationalités. Cependant certaines associations s'adressent exclusivement à un public féminin.

48 Obtient-on un diplôme à la fin de la formation?

En Communauté française, seul le ministère de l'Education est habilité à délivrer des diplômes.

Les associations peuvent délivrer des certificats ou attestations, dont les modèles peuvent varier d'une association à l'autre.

Cependant tout adulte peut obtenir le Certificat d'Etudes de Base.

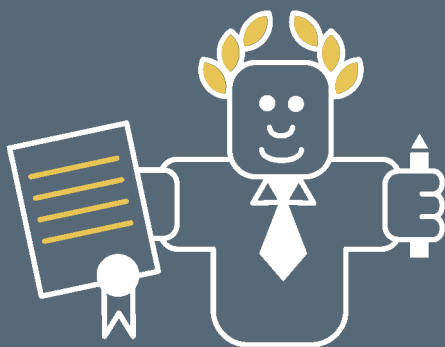
Ce certificat peut être obtenu de 3 manières différentes:

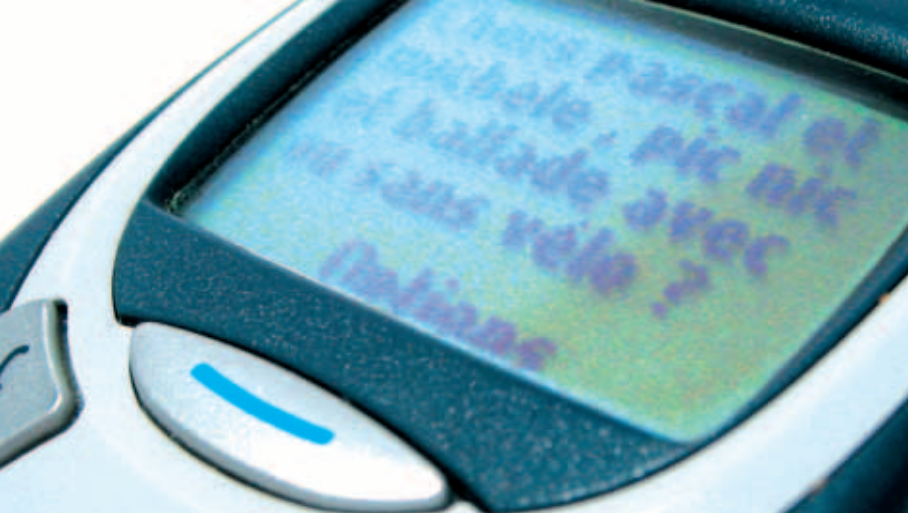
- › soit en suivant les modules de l'enseignement de Promotion sociale délivrant ce diplôme,
- › soit en présentant un examen cantonal organisé par l'inspecteur de l'enseignement primaire de son canton,
- › soit en présentant un "Travail de fin d'études" (Chef-d'œuvre) devant un jury présidé par ce même inspecteur. Les associations d'alphabétisation sont habilitées à préparer les candidats à ces épreuves, en partenariat avec l'inspection.

49 Quand on est inscrit, doit-on suivre obligatoirement tous les cours?

L'inscription dans toute formation suppose de la part de l'apprenant, un engagement à participer à l'ensemble des activités, à fréquenter régulièrement la formation, à prévenir de ses absences et à les justifier, bref, à mettre tout en œuvre pour que la formation se déroule dans de bonnes conditions.

De son côté, l'association prend également l'engagement de tout mettre en œuvre pour dispenser une formation de qualité.





50 Peut-on arrêter la formation en cours de route?

Toute personne est libre d'arrêter la formation quand elle le souhaite parce que, soit elle estime avoir atteint ses objectifs, soit des problèmes personnels l'empêchent de continuer, soit elle n'est pas satisfaite de la formation.

Cependant, pour les personnes qui ont signé un contrat de formation dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle ou dans le cadre d'un suivi par le CPAS, il est nécessaire de respecter les procédures prévues.

51 Peut-on suivre les cours aussi longtemps qu'on le désire?

A priori oui. On n'a, de fait, jamais fini d'apprendre à lire.

Cependant, sur base d'évaluations régulières, l'association et l'apprenant peuvent décider que celui-ci est arrivé au terme de son parcours au sein de l'association et doit franchir une nouvelle étape. Ils peuvent aussi convenir d'un autre type d'activité et/ou d'association qui lui conviendra mieux.



52 Les présences au cours sont-elles contrôlées?

Chaque association a son propre mode de fonctionnement à ce sujet.

53 La formation donne-t-elle droit aux allocations familiales?

Oui, jusqu'à 25 ans si la formation est étalée sur au moins 5 demi-journées et 15 heures de cours par semaine.

54 La formation apporte-t-elle un changement au statut de chômeur? De minimexé? D'invalidé? ...

Non. La participation à une formation ne change rien au statut.

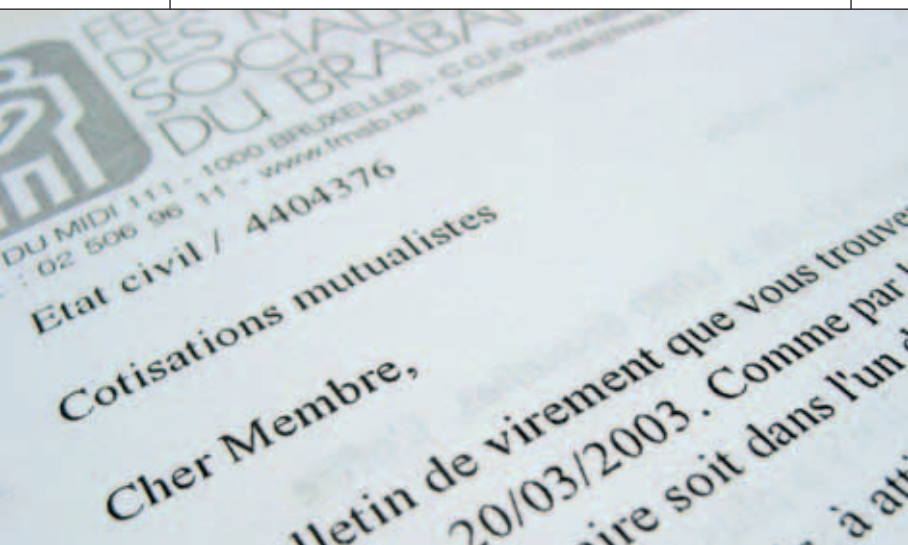
Les invalides du travail doivent cependant demander une autorisation préalable auprès du médecin conseil. Les demandeurs d'emploi inscrits doivent se signaler au Forem ou à l'Orbem, s'ils suivent une formation de plus de 6 heures par semaine.

Les apprenants qui suivent les cours dans une association reconnue comme organisation d'insertion socio-professionnelle, et qui ont signé un contrat de formation avec le Forem ou Bruxelles-Formation, bénéficient d'une dispense de pointage. De plus, pendant la durée de leur formation, ils ne doivent plus justifier de la recherche d'un emploi.

55 Les personnes en formation continuent-elles à toucher les allocations de chômage, du CPAS, de la mutuelle?

Oui, les allocations sont toujours payées comme auparavant.

Les apprenants qui suivent les cours dans une association reconnue OISP et qui ont signé un contrat de formation avec le Forem ou Bruxelles-Formation, bénéficient d'une allocation de formation, complémentaire à leurs indemnités, d'1€ brut par heure de présence au cours.



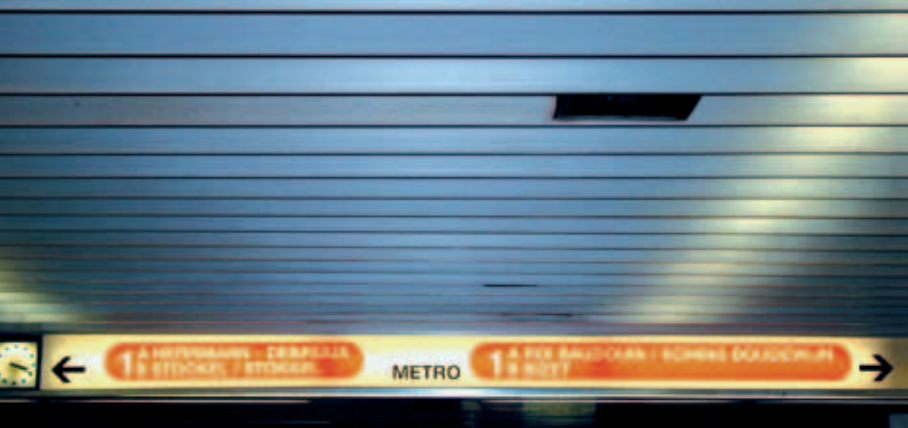
56 Les chômeurs continuent-ils à aller pointer deux fois par mois?

Le contrôle des chômeurs par le pointage est supprimé depuis janvier 2006.

57 Les frais de déplacement sont-ils remboursés?

Pour les apprenants qui suivent les cours dans une association reconnue comme OISP et qui ont signé un contrat de formation avec le Forem ou Bruxelles-Formation, les frais de déplacement sont remboursés.

Dans certains autres cas, le CPAS rembourse des frais liés à la formation dont les frais de déplacement.



58 Est-ce que venir en formation peut entraîner des ennuis?

Non.

Cependant, pour les apprenants qui suivent les cours dans une association reconnue comme OISP et qui ont signé un contrat de formation avec le Forem ou Bruxelles-Formation, en vue d'éviter des difficultés et des retards de paiement, il est important de veiller à bien assurer tous les suivis administratifs nécessaires notamment auprès des organismes payeurs.

De plus, pour ces apprenants, il importe de respecter le contrat signé, notamment en ce qui concerne les procédures d'arrêt de celui-ci.

59 Peut-il arriver de refuser quelqu'un ou d'exclure une personne des cours?

Les associations sont a priori ouvertes à toute personne, sans discrimination.

Des personnes peuvent cependant être “refusées”, et seront alors réorientées dans la mesure du possible:

- › s'il n'y a pas de place,
- › si, après l'entretien d'accueil, il s'avère que l'offre de l'association ne répond pas à la demande de la personne (niveau trop élevé, ...),
- › s'il s'avère que la personne n'est pas prête à accepter les règles de fonctionnement de l'association (telles que travail en groupe, mixité, ...),

Même si toute exclusion est un échec, il peut effectivement arriver qu'on soit amené à exclure une personne qui ne respecterait pas les règles de civilité élémentaires (vol, violence,..) ou dont les problématiques ne peuvent être prise en charge par l'association (assuétudes, ...).

Si une de vos questions n'a pas trouvé de réponse dans cette brochure, n'hésitez pas à écrire à:

› **Lire et Ecrire**

rue Antoine Dansaert 2A
1000 Bruxelles

› courriel: lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be

Annexes

Index

Les numéros renvoient aux questions

accessibilité, accueil, accueillir 8, 12, 43, 44, 59

activité 8, 24, 29, 30, 47, 49, 51

adulte 10, 29, 32, 48

âge 19, 28, 32, 53

allocations de chômage voir chômage

allocations familiales 53

allocations de formation 55

allocations de mutuelle voir mutuelle

alphabétisation, alphabétiser presque toutes les questions

analphabète, analphabétisme 1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 14, 15, 21, 22, 23, 24

apprenant 13, 16, 30, 37, 41, 49, 50, 51, 54, 56, 57, 58, 59

apprendre, apprentissage 4, 5, 29, 32, 33, 37

arrêt, arrêter 6, 33, 48, 50, 58

association, asbl 5, 7, 8, 9, 13, 16, 21, 26, 28, 30, 34, 36, 38, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 54, 55, 57, 58, 59

atelier voir activité

attestation voir diplôme

autonome, autonomie, se débrouiller 22, 29

Belge, Belgique 2, 3, 7, 13, 15, 16, 21, 38

bénévole, volontaire, bénévolat, volontariat 7, 8, 40, 41

Bruxelles-Formation 34, 36, 54, 55, 57, 58

but voir objectif

calculer 6, 30
capacité voir savoir
causes 4, 5, 10, 14
CEB voir enseignement primaire
certificat voir diplôme
chef-d'œuvre 48
chômage, allocations, demandeur d'emploi,
dispense de pointage 34, 54, 55, 56, 58
citoyen 40
Communauté française Wallonie-Bruxelles 2, 7, 8, 9, 10, 16, 21, 42
compétences voir savoir
connaissance, cognitif voir savoir
contrat de formation 46, 50, 54, 55, 58
cours voir formation
CPAS 8, 20, 27, 42, 50, 54, 55, 57
définition 1, 2, 6
demande voir objectif
demandeur d'emploi voir chômage
déplacements voir frais
difficulté voir obstacle
diplôme 22, 27, 39, 40, 48
dispense de pointage voir chômage
droit 11, 33
durée des cours 32, 47, 51
échec 4, 5, 59
école, scolarité, scolaire, enseignement 1, 4, 5, 6, 8, 14, 17, 22,
 23, 24, 27, 29, 47
école de devoirs 8, 28
éducation permanente 8, 9, 13, 27, 33, 36
emploi voir insertion socioprofessionnelle
enfant 33, 46
enseignant 39
enseignement primaire, CEB 6, 17, 48
enseignement spécial voir handicap
enseignement de promotion sociale 8, 9, 27, 42, 48
étranger, immigré, migrant 4, 7, 15, 16, 38
Europe 3
exclusion 33, 59

famille voir situation sociale
femme 3, 18, 20, 47
fin voir arrêt
Flandre, Communauté flamande 2, 42
fonctionnement, règles, procédure, obligation 4, 8, 28, 34, 49, 50, 52, 58, 59
Forem 34, 36, 46, 54, 55, 57, 58
formateur 12, 13, 31, 32, 39, 40, 41
formation, cours presque toutes les questions
frais de déplacement, de formation, de garderie 43, 45, 46, 57
Français Langue Etrangère (FLE) 27
frein voir obstacles

garderie d'enfants, crèche 46
groupe 6, 29, 37, 38, 43, 47

handicap mental, enseignement spécial 5, 17
histoire de vie voir situation sociale
horaire des cours 32, 43, 47, 53, 54, 55, 56

illettré, illettrisme voir analphabète
immigré voir étranger
Indemnités de chômage voir chômage
inscription 44, 49
insertion socioprofessionnelle, emploi, trouver du travail
 13, 22, 23, 24, 32, 33, 34, 35, 36, 50, 54, 55, 57, 58
ISP voir insertion socioprofessionnelle
intelligence, intellectuel voir handicap

langue 27, 38
Lire et Ecrire 2, 6, 8, 9, 12, 13, 24, 29, 40, 43
littératie 2

mathématique voir calculer
migrant voir étranger
monde 3, 33
motivation voir objectif
mouvement ouvrier 7, 9
mutuelle 20, 36, 55

niveau d'études 29, 32, 35, 47, 59

obligation, obligatoire voir fonctionnement
objectif, but, demande, motivation, projet 11, 14, 21, 22, 23, 25, 29, 32, 33, 43, 50
obstacle, difficulté, frein, problème 5, 17, 21, 24, 25, 29, 36, 38, 58
OISP voir insertion socioprofessionnelle
ONEM 27
orientation, réorientation 59

participation, participer 6, 8, 11, 21, 22, 24, 28, 33, 38
pédagogie, pédagogique 4, 12, 29, 31, 39, 40
pointage voir chômage
pourcentages voir statistiques
pouvoirs publics, politique 7, 8, 10, 11, 12, 13, 22
problème voir obstacle
procédure voir fonctionnement
projet voir objectif
promotion sociale voir enseignement de promotion sociale

qualité 49

refus, refuser 23, 26, 59
règle voir fonctionnement

salarié 8, 40
savoir, capacité, compétence, connaissance 1, 2, 4, 6, 11, 17, 22, 23, 24, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36
situation sociale 4, 6, 11, 14, 15, 17, 21, 22, 23, 24, 25, 29, 32, 33
solidarité 29, 37
statistiques 2, 3, 4, 8, 17, 18, 19, 20, 21, 40, 41

travail voir insertion socioprofessionnelle

UNESCO 1, 3, 6

volontaire, volontariat voir bénévole

Glossaire

ATD-Quart-Monde: (Aide à Toute Détresse) mouvement de lutte contre la pauvreté

Bruxelles-Formation: Institut Bruxellois Francophone de Formation Professionnelle des adultes

CEB: Certificat d'Etudes de Base, diplôme certifiant la réussite des études primaires

Communauté française Wallonie-Bruxelles: institution fédérée (pouvoir public) compétente, entre autres, pour l'enseignement et l'éducation permanente

CPAS: Centre Public d'Aide Sociale: organe communal

Education permanente: démarche visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

EFT: Entreprise de Formation par le Travail pour des jeunes de 18 à 25 ans

Enseignement de Promotion sociale: enseignement de la compétence de la Communauté française: cours destinés à des adultes hors du système scolaire initial

IFPME: Institut de Formation pour les Indépendants et les Petites et Moyennes Entreprises: il organise des formations destinées aux jeunes (contrat d'apprentissage) et des formations pour les adultes au travail ou en préparation à celui-ci.

FOREM: en Wallonie, service public régional de l'emploi chargé notamment de l'aide aux demandeurs d'emploi: formations, offres d'emploi, etc...

ISP: insertion socioprofessionnelle

Littératie: aptitude à comprendre et utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques (regroupant 30 pays développés)

OISP: Organisation d'Insertion Socioprofessionnelle reconnue par le Ministère régional, bruxellois ou wallon, pour réaliser des actions de formation visant à l'insertion socioprofessionnelle

ONEM: Office National de l'Emploi: service public fédéral chargé du paiement des allocations de chômage et du contrôle des chômeurs

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture ayant notamment dans ses compétences l'alphabétisation

Adresses utiles

14 secrétariats régionaux ou locaux de Lire et Ecrire accueillent et orientent les candidats apprenants.

Toutes les adresses se trouvent sur la carte jointe à cette brochure.

www.lire-et-ecrire.be

Un site web pour tout savoir sur l'alphabétisation:

- trouver un lieu de formation
- être informé des actualités
- approfondir la problématique
- connaître les activités prévues ou en cours
- découvrir les publications
- savoir comment devenir formateur
- mieux connaître les orientations de Lire et Écrire
- faire un don
- et bien d'autres informations...

Le Journal de l'Alpha

Périodique bimestriel à destination des formateurs en alphabétisation

Edition: Lire et Ecrire Communauté française a.s.b.l.
rue Antoine Dansaert 2a – 1000 Bruxelles
tél. 02 502 72 01 – fax 02 502 85 56
courriel : journal.alpha@lire-et-ecrire.be

Centre de documentation du Collectif Alpha a.s.b.l.

Le centre de documentation principal pour la Wallonie et Bruxelles
rue de Rome, 12 – 1000 Bruxelles
tél. 02 533 09 25 – fax 02 538 57 44
courriel: cdoc@collectif-alpha.be
site web: www.collectif-alpha.be

